
**Textiles — Essais de solidité des
teintures —**

**Partie E06:
Solidité des teintures aux alcalis**

*Textiles — Tests for colour fastness —
Part E06: Colour fastness to spotting: Alkali*
**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

ISO 105-E06:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95f838fd-6b0c-4572-955c-fd349a82d4d0/iso-105-e06-2006>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 105-E06:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95f838fd-6b0c-4572-955c-fd349a82d4d0/iso-105-e06-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95f838fd-6b0c-4572-955c-fd349a82d4d0/iso-105-e06-2006>

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 105-E06 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, sous-comité SC 1, *Essais des textiles colorés et des colorants*. (standards.iteh.ai)

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 105-E06:1989), dont elle constitue une révision technique. Elle incorpore également le Rectificatif technique ISO 105-E06:1989/Cor.1:2002.

L'ISO 105 était précédemment publiée en 13 «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec une date de publication comprise entre 1978 et 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» qui étaient chacune désignées par la lettre précédemment mentionnée avec un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Désormais ces sections sont de nouveau publiées sous forme de documents séparés, appelés «parties», mais ils sont toujours assortis de leur désignation alphanumérique. Une liste exhaustive de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 105-E06:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95f838fd-6b0c-4572-955c-fd349a82d4d0/iso-105-e06-2006>

Textiles — Essais de solidité des teintures —

Partie E06: Solidité des teintures aux alcalis

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 105 spécifie une méthode de détermination de la résistance des teintures de textiles de toute nature et sous toutes leurs formes, à l'action de solutions alcalines diluées.

Trois essais de sévérité différente sont indiqués. Ils peuvent être appliqués individuellement ou en totalité, en fonction de la nature de la fibre.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 105-A01, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95f838fd-6b0c-4572-955c-fd349a82d4d0/iso-105-e06-2006>

ISO 105-A02, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations*

ISO 105-A05, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A05: Évaluation instrumentale du changement de couleur pour conversion en degrés de l'échelle de gris*

ISO 105-E07, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie E07: Solidité des teintures à la goutte d'eau*

3 Principe

Les éprouvettes sont trempées dans des réactifs préalablement préparés ou sont tachées avec ces réactifs, au moyen d'un appareillage simple de laboratoire. La dégradation du coloris du textile encore humide et après séchage est évaluée soit visuellement, soit de façon instrumentale.

4 Appareillage et réactifs

4.1 Pipette ou compte-gouttes.

4.2 Baguette de verre, à extrémité arrondie.

4.3 Bécher en verre.

4.4 Échelle de gris pour l'évaluation de la dégradation du coloris, conforme à l'ISO 105-A02.

4.5 Solution de carbonate de sodium, contenant 100 g de carbonate de sodium anhydre (Na_2CO_3) par litre d'eau (4.8).

4.6 Pâte d'hydroxyde de calcium, contenant 1 g d'hydroxyde de calcium $[\text{Ca}(\text{OH})_2]$ mélangé avec une quantité d'eau (4.8) comprise entre 1 g et 2 g.

4.7 Hydroxyde d'ammonium (NH_4OH), solution contenant 28 % d'ammoniac (NH_3).

4.8 Eau de qualité 3 (voir l'ISO 105-A01).

NOTE Voir dans le Tableau 1 la liste des produits chimiques avec les valeurs de pH des réactifs utilisés dans le cadre de la présente méthode.

5 Éprouvette

5.1 Préparer une éprouvette suivant la description donnée de 5.2 à 5.4 pour chaque alcali à utiliser.

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, utiliser une éprouvette mesurant 40 mm × 100 mm.

5.3 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter de façon à obtenir une étoffe et utiliser une éprouvette mesurant 40 mm × 100 mm, ou faire une mèche de fils parallèles de 100 mm de longueur et d'environ 5 mm de diamètre, nouée près des deux extrémités.

5.4 Si le textile à soumettre à l'essai est de la fibre en bourre, en peigner et comprimer une quantité suffisante pour former une nappe de 40 mm × 100 mm.

11th STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

6 Mode opératoire

ISO 105-E06:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95f838fd-6b0c-4572-955c-fd349a82d4d0/iso-105-e06-2006>

6.1 Carbonate de sodium

6.1.1 Placer l'éprouvette dans un récipient sec et propre, à fond plat. Tacher l'éprouvette à température ambiante avec la solution de carbonate de sodium (4.5) de telle sorte qu'après avoir fait pénétrer la solution dans l'éprouvette à l'aide de la baguette de verre, il se forme une tache d'environ 20 mm de diamètre. Dans le cas d'étoffes hydrofuges, la quantité de solution ne doit pas être supérieure à 0,5 ml.

6.1.2 Poser l'éprouvette sur une surface plane et la laisser sécher à température ambiante; la broser pour éliminer les résidus de carbonate de sodium.

6.1.3 Si le brossage ne suffit pas à éliminer complètement l'auréole blanchâtre causée par le carbonate de sodium, rincer l'éprouvette dans un bécher en verre pendant 1 min avec 100 ml d'eau de qualité 3 (4.8) à température ambiante. Laisser sécher l'éprouvette à température ambiante.

6.2 Hydroxyde de calcium

6.2.1 Tacher l'éprouvette à température ambiante avec la pâte d'hydroxyde de calcium (4.6).

6.2.2 Poser l'éprouvette sur une surface plane et la laisser sécher à température ambiante; la broser pour éliminer les résidus d'hydroxyde de calcium.

6.2.3 Si le brossage ne suffit pas à éliminer complètement l'auréole blanchâtre causée par l'hydroxyde de calcium, rincer l'éprouvette dans un bécher en verre pendant 1 min avec 100 ml d'eau de qualité 3 (4.8) à température ambiante. Laisser sécher l'éprouvette à température ambiante.

6.3 Hydroxyde d'ammonium

6.3.1 Tremper l'éprouvette pendant 2 min dans l'hydroxyde d'ammonium (4.7) à température ambiante.

6.3.2 La poser sur une surface plane et la laisser sécher à température ambiante sans la rincer.

6.4 Évaluation de la dégradation du coloris

Évaluer la dégradation du coloris de l'éprouvette soit au moyen de l'échelle de gris, soit de façon instrumentale (voir l'ISO 105-A02 ou l'ISO 105-A05) pour chaque alcali utilisé. Évaluer la dégradation de coloris de la tache humide après 10 min, si applicable.

6.5 Solidité à la goutte d'eau

Il est recommandé de conduire également l'essai de solidité à la goutte d'eau spécifié dans l'ISO 105-E07 afin de vérifier que la dégradation des coloris n'est pas imputable à la seule action de l'eau.

7 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit comprendre les informations suivantes:

- la référence de la présente partie de l'ISO 105 (ISO 105-E06:2006);
- tous les détails nécessaires à l'identification de l'échantillon soumis à l'essai;
- l'indice de solidité de la teinture, obtenu à l'aide de l'échelle de gris ou de façon instrumentale, de l'éprouvette pour chaque type d'alcali utilisé, en cas d'intérêt;
- le résultat de l'essai de solidité à la goutte d'eau (6.5);
- tout écart, convenu ou tout autre, par rapport au mode opératoire spécifié.

Tableau 1 — Valeurs de pH des produits chimiques utilisés

Produit chimique	pH
Hydroxyde d'ammonium	13,5 à 13,7
Hydroxyde de calcium	12,3 à 12,5
Carbonate de sodium	11,5 à 11,7

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 105-E06:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/95f838fd-6b0c-4572-955c-fd349a82d4d0/iso-105-e06-2006>

ICS 59.080.01

Prix basé sur 3 pages